

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

OFFRE DE FORMATION MASTER ACADEMIQUE Langue française

Etablissement	Faculté / Institut	Département
Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf- Mila	Institut des Lettres et des Langues	Département des Langues Etrangères

Domaine : Lettres et Langues Etrangères

Filière : Langue française

Spécialité : Sciences du Langage

Année universitaire : 2018/2019

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

عرض تكوين ماستر أكاديمي لغة فرنسية

المؤسسة	الكلية/ المعهد	القسم
المركز الجامعي عبد الحفيظ بوالصوف- ميلّة	معهد الآداب واللغات	اللغات الأجنبية

الميدان : آداب ولغات أجنبية

الشعبة : لغة فرنسية

التخصص : علوم اللغة

السنة الجامعية: 2018/2019



Lettre justificative pour l'ouverture d'un Master français

Vu le nombre important des étudiants inscrits en troisième année français et en absence de Master dans cette filière, nous proposons d'ouvrir un Master en « sciences du langage » qui sera affilié au département des Langues Etrangères.

Ce projet de Master a pour objectifs de :

- Permettre aux étudiants de poursuivre leurs études et d'acquérir des connaissances spécialisées en matière des sciences du langage et les branches connexes.
- Améliorer la qualité de la formation et renforcer les capacités méthodologiques et communicationnelles de l'étudiant.
- Dispenser une formation de qualité offrant à l'étudiant des possibilités d'insertion socioprofessionnelle.

Chef de Département des Langues Etrangères

Directeur d'Institut des Lettres et des Langues



Directeur du Centre Universitaire Abdelhadidh BOUSSOUF, Mila



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

قرار رقم 102 المؤرخ في 15 جويلية 2016

يتضمن تأهيل الليسانس المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2015-2016
بالمركز الجامعي بميلة

إن وزير التعليم العالي والبحث العلمي،

- بمقتضى القانون رقم 99-05 المؤرخ في 18 ذي الحجة عام 1419 الموافق 4 أبريل سنة 1999 والمتضمن القانون التوجيهي للتعليم العالي، المعدل والمتمم،
- وبمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 15-125 المؤرخ في 25 رجب عام 1436 الموافق 14 مايو سنة 2015 والمتضمن تعيين أعضاء الحكومة، المعدل،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 08-204 المؤرخ في 6 رجب عام 1429 الموافق 9 يوليو سنة 2008 المتضمن إنشاء مركز جامعي بميلة،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 08-265 المؤرخ في 17 شعبان عام 1429 الموافق 19 غشت سنة 2008 والمتضمن نظام الدراسات للحصول على شهادة الليسانس وشهادة الماستر وشهادة الدكتوراه،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 13-77 المؤرخ في 18 ربيع الأول عام 1434 الموافق 30 يناير سنة 2013 الذي يحدد صلاحيات وزير التعليم العالي والبحث العلمي،
- وبمقتضى القرار رقم 167 المؤرخ في 13 أبريل سنة 2015 والمتضمن إنشاء اللجنة الوطنية للتأهيل وتشكيلتها وصلاحياتها وسيرها،
- بناء على محضر اجتماع اللجنة الوطنية للتأهيل بتاريخ 26 جويلية 2015

يقـرر

المادة الأولى: تؤهل الليسانس المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2015 – 2016 بالمركز الجامعي بميلة، طبقا لملاحق هذا القرار.

المادة 2: يكلف المدير العام للتعليم والتكوين العالين ومدير المركز الجامعي بميلة، كل فيما يخصه بتطبيق هذا القرار الذي سينشر في النشرة الرسمية للتعليم العالي والبحث العلمي.

حرر بالجزائر في:.....

وزير التعليم العالي والبحث العلمي

وزير التعليم العالي والبحث العلمي

طاهر
الأستاذ: طاهر حجار



ملحق:
تأهيل الليسانس
المركز الجامعي بميلة
السنة الجامعية 2015-2016

الميدان	الفرع	التخصص	طبيعة
آداب ولغات أجنبية	لغة فرنسية	لغة فرنسية	أ



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *1025* du 13 OCT. 2015

portant habilitation de Licences ouvertes au titre de l'année universitaire 2015 - 2016
au Centre Universitaire de Mila

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

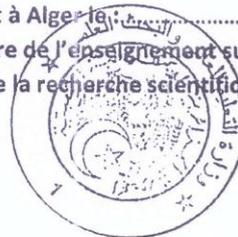
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°08-204 du 6 Rajab 1429 correspondant au 9 juillet 2008 portant création d'un centre universitaire à Mila ;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu le Procès-Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 26 juillet 2015.

ARRETE

Article 1^{er} : Est habilitée, au titre de l'année universitaire 2015 - 2016, la Licence dispensée dans le centre universitaire de Mila conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art.2 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Directeur du centre universitaire de Mila sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le:
Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



Annexe:
Habilitation de Licence
Centre Universitaire de Mila
Année universitaire 2015 - 2016

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Lettres et Langues Etrangères	Langue française	Langue française	A



SOMMAIRE

I - Fiche d'identité du Master	-----
1 - Localisation de la formation	-----
2 - Partenaires de la formation	-----
3 - Contexte et objectifs de la formation	-----
A - Conditions d'accès	-----
B - Objectifs de la formation	-----
C - Profils et compétences visées	-----
D - Potentialités régionales et nationales d'employabilité	-----
E - Passerelles vers les autres spécialités	-----
F - Indicateurs de suivi de la formation	-----
G - Capacités d'encadrement	-----
4 - Moyens humains disponibles	-----
A - Enseignants intervenant dans la spécialité	-----
B - Encadrement Externe	-----
5 - Moyens matériels spécifiques disponibles	-----
A - Laboratoires Pédagogiques et Equipements	-----
B- Terrains de stage et formations en entreprise	-----
C - Laboratoires de recherche de soutien au master	-----
D - Projets de recherche de soutien au master	-----
E - Espaces de travaux personnels et TIC	-----
II - Fiche d'organisation semestrielle des enseignement	-----
1- Semestre 1	-----
2- Semestre 2	-----
3- Semestre 3	-----
4- Semestre 4	-----
5- Récapitulatif global de la formation	-----
III - Programme détaillé par matière	-----
IV – Accords / conventions	-----
v. Avis et visa des organes Administratifs et consultatifs	

I – Fiche d'identité du Master
(Tous les champs doivent être obligatoirement remplis)

1 - Localisation de la formation :
Institut des Lettres et des Langues
Département des Langues Etrangères

2- Partenaires de la formation *:

- autres établissements universitaires : **Université Mohamed Khider, Biskra,**
Université Hadj Lakhdar, Batna.

- entreprises et autres partenaires socio économiques : néant

- Partenaires internationaux : néant

3 – Contexte et objectifs de la formation

A – Conditions d'accès *(indiquer les spécialités de licence qui peuvent donner accès au Master)*

- Licence LMD – L3 : Filière : Langue française.
- Examen du dossier pédagogique et selon les places disponibles (environ 30)

B - Objectifs de la formation *(compétences visées, connaissances pédagogiques acquises à l'issue de la formation- maximum 20 lignes)*

- Consolider les connaissances en sciences du langage et en français pour postuler à une formation doctorale.
- **Installer des compétences précises dans le domaine de la linguistique** : L'objectif principal est d'assurer une formation sûre et de donner aux étudiants des connaissances solides dans le domaine de la linguistique et de la langue : phonétique, lexicologie, syntaxe, lexicographie, sociolinguistique (sociophonétique, dialectologie), psycholinguistique et de l'onomastique.
- **Continuer l'entreprise débutée en licence** : durant 4 semestres, l'étudiant a eu à prendre connaissance des bases à l'origine de l'oral. Cet autre aspect de la langue qui pose d'énormes problèmes à nos apprenants pourrait être résolu par leur immersion dans son apprentissage. La composition des matières de ce master (linguistique) redonnera à l'expression langagière la considération qu'elle a retrouvée dans les nouvelles méthodes d'enseignement/ apprentissage des langues étrangères. Une culture (en) linguistique par l'acquisition de ses capacités d'analyse contribuera à compléter la formation du profil d'enseignants chercheurs de nos étudiants.
- **Améliorer la qualité de la formation et renforcer les capacités méthodologiques et communicationnelles de l'étudiant.**
- **Mettre en place un système de formation caractérisé par la flexibilité et la comparabilité internationale (reconnaissance du diplôme au niveau international)**
- Créer un parcours de formation simple et efficient à caractère académique et appliqué offrant à l'étudiant des possibilités d'insertion socioprofessionnelle et de poursuite des études doctorales.

C – Profils et compétences métiers visés (en matière d'insertion professionnelle - maximum 20 lignes) :

- Maîtrise de la langue française.
- Maîtrise des théories linguistiques.
- Formation d'un enseignant-praticien capable de :
 - 1/ décrire le fonctionnement de la langue.
 - 2/ justifier et expliquer l'état linguistique par le recours à ses lectures théoriques.
 - 3/ diagnostiquer toutes les difficultés inhérentes à l'oral (prononciation, articulation, combinaison, rythmique, musicalité) et trouver des solutions adéquates, etc.
- Formation d'un étudiant capable de préparer des diplômes supérieurs de rang magistral : Master et doctorat.
- Formation d'un étudiant capable à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires sur des projets pédagogiques, scientifiques, informatique (traitement informatique des langues), équipes de presse et d'information.

D- Potentialités régionales et nationales d'employabilité des diplômés

- **Insertion professionnelle** : un master en sciences du langage offre de grandes possibilités de recrutement aussi bien dans l'enseignement que dans les secteurs administratifs et sociaux.
- **Recherche** : grâce à la maîtrise des théories linguistiques, que vise ce master, l'étudiant peut postuler à la formation doctorale en linguistique ou en sciences du langage.

E – Passerelles vers d'autres spécialités

Le master en sciences du langage peut permettre la poursuite des études en lexicologie, en phonétique, en linguistique pragmatique, en sociolinguistique, en psycholinguistique, et également en onomastique. L'étudiant aura toutes les compétences pour être admis dans les concours d'enseignement.

F – Indicateurs de suivi de la formation

- Evaluation du travail en présentiel et à distance.
- Tutorat.
- Contrôle continu des connaissances.
- Examens semestriels finaux en S1, S2, S3.
- Encadrement et évaluation du mémoire en S4.

Le S1 est acquis à condition d'avoir obtenu une moyenne générale ou égale ou supérieure à 10/20.

Le S2 est acquis à condition d'avoir obtenu une moyenne générale ou égale ou supérieure à 10/20.

Cependant, pour accéder en M2, l'étudiant doit avoir capitalisé au moins 80% des crédits de S1 et de S2 et avoir obtenu à chaque semestre une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Le S3 est acquis à condition d'avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et la totalité des crédits de M1 e de S3.

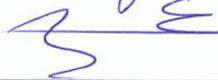
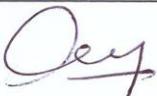
Le S4 est acquis à condition d'avoir obtenu à la soutenance du mémoire une note supérieure ou égale à 10/20.

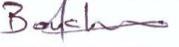
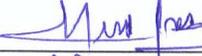
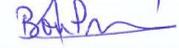
G – Capacité d’encadrement (donner le nombre d’étudiants qu’il est possible de prendre en charge)

Maximum 30

4 – Moyens humains disponibles

A : Enseignants de l’établissement intervenant dans la spécialité :

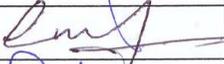
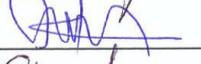
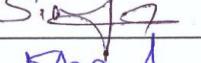
Nom et prénom	Diplôme graduation + Spécialité	Diplôme Post graduation + Spécialité	Grade	Type d’intervention	Emargement
BOUCHOUCHA Myriam	Licence classique littérature+ maîtrise	Doctorat en littérature	M.C.B.	Séminaires, cours, TD encadrement de mémoire	
BENCHERIF Mohamed Hicham	Licence classique traduction	Doctorat en traduction	M.C.B.	Séminaires, cours, TD,	Bench
DRIS Maria	Licence classique français	Doctorat en didactique	M.C.B.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	
MOUMNI Yaâkoub	Licence classique français	Magister en linguistique	M.A.A.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	
ZID Mahdi	Licence classique français	Magister en littérature	M.A.A.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	

MECHRI Radja	Licence classique français	Magister en didactique	M.A.B.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	
KHEDIDJA Salim	Licence classique français	Magister en linguistique	M.A.A.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	
BELLAMOUFFAK Faysal	Licence classique français	Magister en littérature	M.A.B.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	
BOUDINA Youcef	Licence classique français	Magister en didactique	M.A.A.	Séminaires, cours, TD, encadrement de mémoire	
BOUCHERIT Djawhara	Licence classique traduction	Magister en traduction	M.A.A.	Séminaires, cours, TD,	
BOUDAD Salim	Licence classique traduction	Magister en traduction	M.A.B.	Séminaires, cours, TD,	
BOULMARKA Aissa	Ingénieur en informatique	Doctorat en informatique	M.C.B.	Séminaires, cours, TD,	

* = Cours, TD, TP, Encadrement de stage, Encadrement de mémoire, autre (à préciser)

B : Encadrement Externe :

Etablissement de rattachement :

Nom, prénom	Diplôme graduation + Spécialité	Diplôme Post graduation + Spécialité	Grade	Type d'intervention *	Emargement
Pierre Patrick HAILLET	licence	Doctorat en linguistique	Pr	Séminaires	
MANAA Gaouaou	Licence classique français	Doctorat en didactique	Pr	Séminaires	
BOUZIDI Boubaker	Licence classique français	Doctorat en linguistique	M.C.A	Séminaires	
LAID Slaim	Licence classique français	Doctorat en linguistique	M.C.A	Séminaires	
SIAFA Athman	Licence classique	Magister en linguistique	MAA	Séminaires, cours, TD,	
KHATTAB Nadji	Licence classique	Magister en linguistique	MAA	Séminaires, cours, TD,	

5 – Moyens matériels spécifiques disponibles

A- Laboratoires Pédagogiques et Equipements : Fiche des équipements pédagogiques existants pour les TP de la formation envisagée (1 fiche par laboratoire)

Intitulé du laboratoire : Laboratoires de langues

Capacité en étudiants : 80 étudiants

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Labo de langue (département de français)	3	
2	Salle d'internet	2	
5	Bibliothèque centrale	01	
6	Bibliothèques des facultés	01	
7	Bibliothèque municipale	01	
8	auditorium	01	
9	Média room	01	
10	Amphithéâtre équipé en data-show	01	
11	Salle de cours	02	

B- Terrains de stage et formation en entreprise :

Lieu du stage	Nombre d'étudiants	Durée du stage
/	/	/

C- Laboratoire(s) de recherche de soutien à la formation proposée :

Chef du laboratoire	
N° Agrément du laboratoire 41	
Date : Avril 2011	
Avis du chef de laboratoire :	Avis favorable 

Chef du laboratoire	
N° Agrément du laboratoire	
Date :	
Avis du chef de laboratoire:	

D- Projet(s) de recherche de soutien au master :

Intitulé du projet de recherche	Code du projet	Date du début du projet	Date de fin du projet
Traduction et linguistique	cnepru	01/01/2015	2019

E- Espaces de travaux personnels et TIC :

- espace de recherche du laboratoire de soutien
- salles de lecture de la bibliothèque
- salles internet de la faculté

II – Fiche d'organisation semestrielle des enseignements

(Prière de présenter les fiches des 4 semestres)

1- Semestre 1 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O/P)									
Syntaxe et morphologie	67h30	1h30	03			03	06	50	50
Théories linguistiques	45		03			02	04	50	50
UEF2(O/P)									
Sociolinguistique	45		03			02	04	50	50
Lexicologie/sémantique	45		03			02	04	50	50
UE méthodologie									
UEM1(O/P)									
Initiation à l'écriture scientifique	67h30		4h30			03	06	100	
TICE	37h30		1h30			02	03	100	
UE découverte									
UED1(O/P)									
Théories et démarche en didactique	22h30	1h30				01	01		100
Traduction spécialisée	22h30	1h30				01	01		100
UE transversales									
UET1(O/P)									
Renforcement linguistique	22h30		1h30			01	01	50	50
Total Semestre 1	375 h	04h30	20h30			17	30		

2- Semestre 2 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O/P)									
Syntaxe et morphologie	67h30	1h30	03			03	06	50	50
Théories linguistiques	45		03			02	04	50	50
UEF2(O/P)									
Sociolinguistique	45		03			02	04	50	50
Lexicologie/sémantique	45		03			02	04	50	50
UE méthodologie									
UEM1(O/P)									
Technique de rédaction de mémoire	67h30		4h30			03	06	100	
Outil informatique	37h30		1h30			02	03	100	
UE découverte									
UED1(O/P)									
Théories et démarche en didactique	22h30	1h30				01	01		100
Traduction spécialisée	22h30	1h30				01	01		100
UE transversales									
UET1(O/P)									
Renforcement linguistique	22h30		1h30			01	01	50	50
Total Semestre 1	375 h	04h30	20h30			17	30		

3- Semestre 3 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
----------------------	-----	------------------	--	--	--	-------	---------	-------------------	--

	14-16 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O/P)									
Orthographe	67h30	1h30	03h			03	06	50	50
Onomastique	45		03h			02	04	50	50
UEF2(O/P)									
Phonétique/phonologie	45		03h			02	04	50	50
Psycholinguistique	45		03h			02	04	50	50
UE méthodologie									
UEM1(O/P)									
Méthodologie du projet de recherche	67h30		04h30			03	06	100	
Conception de supports pédagogique	37h30		01h30			02	03	100	
UE découverte									
UED1(O/P)									
Stylistique littéraire	22h30	1h30				01	01		100
Interprétariat	22h30	1h30				01	01		100
UE transversales									
UET1(O/P)									
Ethique et Déontologie	22h30		1h30			01	01		100
Total Semestre 3	375h	4h30	20h30			17	30		

4- Semestre 4 :

Domaine : LLE

Filière : Langue française

Spécialité : sciences du langage

Mémoire sanctionné par une soutenance

	VHS	Coeff	Crédits
Travail Personnel	751h	17	30
Total Semestre 4	751 h	17	30

5- Récapitulatif global de la formation : (indiquer le VH global séparé en cours, TD, pour les 04 semestres d'enseignement, pour les différents types d'UE)

UE VH	UEF	UEM	UED	UET	Total
Cours	67h30		135h		202h30
TD	540h	315h		67h30	922h30
TP					
Travail personnel	741h	360h	15h	08h	1124h
Autre (mémoire)	451h	225h	50h	25h	751h
Total	2099h30	675h	150h	75h30	3000
Crédits	72	36	8	4	120
% en crédits pour chaque UE	60	30	7	3	100

III - Programme détaillé par matière (1 fiche détaillée par matière)

Semestre : 01 et 02
Intitulé de l'UE : fondamentale 1
Intitulé de la matière : syntaxe et morphologie

Crédits : 06
Coefficients : 03

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'étudiant sera initié à la syntaxe et à la morphologie : cela lui permettra de comprendre la formation des mots, leur ordre dans la phrase, etc.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

- des notions générales de la grammaire
- connaissance de base en linguistique
- la dérivation

Contenu de la matière (*indiquer obligatoirement*)

a. Syntaxe

Grammaire et syntaxe

Objet de la syntaxe

La phrase simple et la phrase complexe (rappel)

La paraphrase et les ambiguïtés

La paraphrase et la reformulation

L'actif et le passif (formes différentes mais contenus sémantique équivalent)

Les ambiguïtés syntaxiques

Délimitation des phrases et propositions

Délimitation des syntagmes

Identification de la nature des propositions

Reconnaissance de la fonction des syntagmes

Les ambiguïtés prédicatives...

Collocations et sens es éléments phrastiques

Cas des verbes

Cas des adjectifs qualificatifs

b. Morphologie générale

1. Le mot non-construit, non décomposable (simple) : monosyllabique, bisyllabique,...

2. Le mot construit : dérivation: affixation (préfixe, suffixe. infixe- contesté en français-latins, grecs, français, etc.,confixe). Préfixation, suffixation, parasynthétique authentique, fausse formation parasynthétique)

3. compositions : composé simple, composé complexe, surcomposé, recomposé, locution et (collocation), Composé savant (ou recomposé), les mots valises, Formation par réduction, Formation par reduplication, Formations apophonique et onomatopéique

4. le sens(dans tous les sens)et l'évolution du sens : évolution restrictive ,évolution extensive, les procédés d'évolution(changement et glissement):métaphore métonymie et conversion, l'évolution extensive ,la polysémie, et la néologie

5. le fonds lexical français (emprunt, étymologie, régionalisme)

6. les subdivisions lexicales : synonymie "polynymie", homonymie, paronymie (faux-amis), hyperonymie, doublet, etc.

7. Le dictionnaire

8. Structuration et organisation du dictionnaire, typologie et classe dictionnairiques, stratégie lexicographique, dictionnaire, idéologie et interculturalité (neutralité didico., registre de langue)...

9. Le lexique et l'univers : La langue n'est pas une photocopie du monde

L'arbitrarité, conventionalité et motivation (ou "motivité) du signe linguistique, morpho lexicales et génériques. (relation sa/rés.; le genre es noms.

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*).

1. LE GOFFIC, P., Grammaire de la langue française, Hachette, 1993.
2. MORTUREUX, M.F., La lexicologie entre langue et discours, Sedes, 1977.
3. FUCHS, C., Les ambiguïtés du français, Orphys, 1996.
4. APOTHELOZ Denis, *La Construction du lexique français: principe de morphologie dérivationnelle*, édition. Ophrys, 2002
5. BACRY Patrick, *Les Figures de style*, col., "sujets", éd. Belin 1992
6. BAYLON Christian. FABRE Paul, *La sémantique*, Paris, édition Nathan
7. GREVISSE Maurice, *Le Bon usage*, Paris, 11^{ème} édition Duculot, 1980.
8. GROSS Gaston, *Les expressions figées en français*, Paris, édition Ophrys, 1996
9. GUILBERT Louis, *la créativité lexicale*, Paris, Librairie Larousse, 1975.
10. GUIRAUD Pierre, *La sémantique*, Paris, Que sais-je ? PUF, 1972
11. GUIRAUD Pierre, *Locutions françaises*, Paris, Que sais-je? PUF, 1973.

Semestre 01 et 02

Intitulé de l'UE : fondamentale 01

Intitulé de la matière : théories linguistiques

Crédit : 04

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Initier l'étudiant à l'analyse des phénomènes linguistiques en se basant sur la connaissance des différentes théories linguistiques.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

- Saussure et le structuralisme
- le distributionnalisme
- La linguistique énonciative
- La Grammaire Générative Transformationnelle

Contenu de la matière (*indiquer obligatoirement le contenu détaillé du programme en présentiel et du travail personnel*)

- L'homme et la langue, Langue et langage, Origine de la langue, du langage (histoire de l'écriture, du phrasogramme/pictogramme au phonogramme)
- Evolution de la pensée linguistique : De Pannini à Platon (mobiles religieux et philosophique)
- L'Ecole alexandrine, naissance de la grammaire normative (Denis de thrace), la grammaire logique et raisonnée de Port-Royal (Vaugelas, Boileau)
- Histoire et évolution de la langue française (du serment de Strasbourg à l'édit de Nantes...)

Les Néogrammairiens et la linguistique comparée. Les lois phonétiques. (Rasmusrask et J-L. Grimm)

- La linguistique Contemporaine :

a. le structuralisme et la pensée de Saussure : L'étude synchronique; la langue un système de signes; langue/parole; axes syntagmatique et paradigmatic; le signe linguistique, une construction triadique...

b. Le cercle de Prague : (Elle travaille sur le phonème. On lui doit la distinction entre phonétique et phonologie...)

c. Le fonctionnalisme : Martinet A., la double articulation du langage...

Benveniste E., et Tesnière L. continuateurs du cercle de Prague en France.

d. L'école danoise

La phonématique

La glossématique

e. L'école américaine : du distributionnalisme (analyse syntagmatique) à la grammaire générative et transformationnelle (compétence/performance)...

- **Subdivisions (sous-disciplines) linguistiques** : Phonétique, lexicologie, (Syntaxe), sociolinguistique, psycholinguistique, onomastique...

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

1. BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Vol.1;vol.2, 1974.
2. DUBOIS Jean, dictionnaire de linguistique, Larousse, paris, 2002
3. GUIRAUD P, *La linguistique*, Que sais-je ? Puf,
4. HJELMSLEV L., *Le langage*, Paris, Ed.de Minuit, 1963
5. MARTINET André, *Eléments de linguistique générale*, Paris, 4^{ème} édition (André),
6. MOUNIN Georges, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971.
7. MOUNIN G, Dictionnaire de la linguistique PUF, Paris, 1974
8. ROBERT Martin, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF, 2004.
9. ROBINS(R-H), *La Linguistique*, une introduction, Armand Colin, Paris, 1973.
10. RUWET Nicolas, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967.
11. SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, éd., Payot, Paris, 1972.
12. SOUTET Olivier, *Linguistique*, PUF, Paris, 1995.
13. VENDRYES Joseph, *Le langage*, Introduction linguistique à l'histoire, éd. Albin, 1968.
14. WAGNER Robert-Léon, *Essais de linguistique française*, 2d. Nathan, Paris1980

Semestre : 01 et 02

Intitulé de l'UE : Fondamentale 2

Intitulé de la matière : sociolinguistique

Crédits : 04

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

Initier l'étudiant à l'analyse des phénomènes sociolinguistiques en ayant recours aux différentes théories et notions sociolinguistiques.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

- Généralités et historique-aperçu- de la discipline et de la pensée sociolinguistique
- Un aperçu général sur quelques notions linguistiques telles que la mort des langues, la variation linguistique, etc.

Contenu de la matière :

- Définition de la sociolinguistique : objet, objectifs et méthodologie.
- La sociolinguistique : une discipline ouverte sur l'histoire, la géographie, la sociologie, l'économie, etc.
- La sociolinguistique, dialectologie, ethnolinguistique, géolinguistique, sociologie du langage etc.
- **Communauté linguistique, dites-vous ?**
- conceptions et acceptions (Hymes , Fishman , Ferguson face l'idée commune et la plus répandue que l'on se fait de la communauté. Communauté = homoglossité ; une communauté suppose unicité linguistique.)
- hétérogénéité des réalités sociolinguistiques et des usages : variétés idiomatiques et usages linguistiques ou différences sociales, différences linguistiques.
- **Variations, variétés et variantes sociolinguistiques** : variations intralanges et interlangues/ Variations diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique.
- **Langues approximatives** : créolisation, pidginisation, verlan (isation),sabir, loucherbem.
- **Politique (ou aménagement, planification, intervention) linguistique** :
 - a. officialisation, co-officialisation linguistiques
 - b. normalisation, structuration, élaboration linguistiques
 - c. **Langue, communauté et communication** : L'interactivité

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*).

1. BERNSTEIN Basil, *Langage et classes sociales*, Paris, éd. de Minuit, 1975.
2. ENGELS, Frédéric L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat, Editions Sociales/Jean Leclerc, *Sociologie du langage*, éd Mundéa, Québec, 1995.
3. MARCELLESI Jean-Baptiste, *Introduction à la sociolinguistique*, éd. Larousse, Paris 1974.
4. FISHMAN Joshua A., *Sociolinguistique*, éd., Nathan, 1971.

5. GARMADI, Juliette *La sociolinguistique*, P.U.F., Paris 1981.
6. CALVET, Louis-Jean *La sociolinguistique*, col. Que sais-je? éd. Puf, Paris, 1993.
7. CALVET, L-J. *Les voix de la ville* (introduction à la sociolinguistique urbaine), Payot, Paris 1994.
8. BALIBAR, Renée *Le colinguisme*, col. Que sais-je? éd. PUF, Paris, 1993.
9. LABOV, William *Sociolinguistique*, Paris, éd. de minuit, 1976.

Semestre : 01 et 02

Intitulé de l'unité : fondamentale 2

Intitulé de la matière : Lexicologie et Sémantique

Crédits : 04

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Les notions fondamentales de ces deux disciplines ont été acquises en licence, de même que les relations sémantiques lexicales fondamentales en lexico-sémantique. Cette matière portera essentiellement sur la modélisation formelle des relations lexicales et l'analyse de sens.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Notions de base de la lexicologie et de la sémantique

Contenu de la matière :

Notions d'unité lexicale, de néologie - Procédés de création d'unités lexicales - (expressions figées, collocations, ...)

Modélisation formelle des relations lexicales et analyse de sens.

Mode d'évaluation : continu et examen final

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

1. LYONS, J. : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1980.
2. CORNULIER, B., *Effets de sens*, Paris Minuit, 1985.
3. SEARLE, J. : *Les actes du langage*, Paris, Hermann, 1972
4. GAUDIN, F. et GUESPIN, L. (2000). *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles : Duculot.
5. GROSS, G. (1996). *Les expressions figées du français*. Paris : Ophrys.
6. MORTUREUX, M.-F. (1997). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : SEDES.
7. POLGUERE, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.

Semestre : 01

Intitulé de l'UE : Méthodologie

Intitulé de la matière : Initiation à l'écriture scientifique

Crédits : 06

Coefficients : 03

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

- l'expression des rapports logiques (en syntaxe)
- savoir élaborer un plan de travail, ou dégager le plan d'un texte
- savoir-faire un résumé
- savoir-faire une contraction de texte

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

- une maîtrise de la syntaxe française
- une maîtrise des différents niveaux de langue
- une maîtrise des différents styles d'écriture
- une maîtrise des implications de l'opposition récit/discours

Contenu de la matière :

Cet enseignement est destiné à développer l'aptitude à construire une démonstration logique en ses différentes étapes successives.

Cet exercice sera envisagé selon différents types de raisonnements et articulé autour de techniques d'expression écrite

Mode d'évaluation : contrôle continu

Références : les différents manuels des techniques d'expression écrite

Semestre : 01 et 02

Intitulé de l'UE : Méthodologie

Intitulé de la matière : TICE

Crédits : 03

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

Manipulation informatisée du lexique d'un texte en vue de son exploitation pédagogique

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

- maîtrise du Word, de l'Excel
- traitement de texte

Contenu de la matière :

Apprendre à manipuler les logiciels qui permettent de rédiger son mémoire de master et de maîtriser les différentes technologies de la communication et de l'information.

Mode d'évaluation : contrôle continu

Références : - thèse de doctorat d'état de Kara Atika

Différents publications sur la bibliothécométrie en ligne

Semestre : 01 et 2

Intitulé de l'UE : découverte

Intitulé de la matière : théories et démarches en didactique

Crédits : 01

Coefficients : 01

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Doter l'étudiant des connaissances didactiques lui permettant de se former à l'enseignement du FLE et de s'insérer dans le monde professionnel.

Connaissances préalables recommandées

Didactique et pédagogie, méthode et méthodologie, l'évolution des méthodologies d'enseignement des langues, l'apprentissage et l'acquisition, types d'évaluation, les compétences langagières

Contenu de la matière :

CHAPITRE 1 : la didactique des langues

La constitution diachronique du champ de la didactique du FLE
Les sciences de l'éducation et la linguistique appliquée
Les politiques linguistiques et la diffusion du FLE
L'ambition scientifique de la didactique des langues (DDL)
La didactique du FLE et la didactique des langues
La didactique des langue-culture: la notion de culture et l'interculturel

CHAPITRE 2

CONCEPTS FONDAMENTAUX DE LA DIDACTIQUE DU FLE

La langue, la langue (concept linguistique, concept didactique)
La langue: objet et moyen d'apprentissage
La langue étrangère, la langue maternelle et la langue seconde
L'enseignement : Nouvelles conceptions du métier d'enseignant
Méthodologies et pédagogies : méthodologies conventionnelles et non conventionnelles (rappel)
L'enseignement du FLE et les TICE
La centration sur l'apprenant, l'autonomie de l'apprenant, l'analyse des besoins
Les objectifs (typologies d'objectifs)

L'apprentissage : appropriation, acquisition et apprentissage
L'apprenant
Les stratégies d'apprentissage, les styles d'apprentissage
Les théories d'apprentissage des langues étrangères
Les compétences langagières (CO, CE, EO, EE)
La classe (la gestion de classe et les pratiques de classe)
La gestion de classe
La gestion du temps
La gestion de l'espace

Les supports et les ressources

Le texte littéraire et les supports authentiques

CHAPITRE 3 : L'ERREUR ET L'EVALUATION

L'analyse des erreurs

L'erreur et l'apprentissage

Les différentes catégories d'évaluation

L'évaluation et les objectifs

L'auto-évaluation

Mode d'évaluation : Examen final

Références (Livres et photocopiés, sites internet, etc).

1. Cuq JP & Gruca I, *Cours de didactique langue étrangère et seconde*, PUG, 2005
2. DEFAYS J M, *Le français langue étrangère et seconde, enseignement et apprentissage*, MADRAGA, 2003
3. PORCHER L, *Le français langue étrangère: émergence et enseignement d'une discipline*, Hachette Education, 1995
4. BARBE G & COURTILLON J (sous direction), *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*, De Boek, 2012
5. PESCHEUX M, *Analyse de pratique enseignante en FLE/SMémento pour une ergonomie didactique en FLE/S*, L'Harmattan, 2007
6. ALVAREZ G et Perron D, *Concepts linguistiques en didactique des langues*, Presses de l'Université Laval, 1995
7. BESSE H et Galission r, *Polémique en didactique: du renouveau en question*, CLE International, 1980
8. BLOOM B.S, *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, Presses de l'Université du Québec, 1982
9. GALISSON R, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères: du structuralisme au fonctionnalisme*, CLE Internationale, 1980
10. PUREN C, Bertocchini et Costanzo E, *Se former en didactique des langues*, ellipses, 1998

Semestre : 01 et 02

Intitulé de l'UE : Découverte

Intitulé de la matière : Traduction spécialisée

Crédits : 01

Coefficients : 01

Objectifs de l'enseignement

Permettre aux étudiants d'utiliser la traduction comme une activité linguistique et extralinguistique afin d'accroître les connaissances terminologiques et conceptuelles relatives à l'apprentissage du Français et l'Arabe.

Connaissances préalables recommandées

Compétences linguistiques en deux langues/ techniques de la traduction/ quelques notions théoriques de la traduction.

Contenu de la matière

Aperçu sur la traduction spécialisée.

Typologie textuelle en traduction

Techniques de la traduction

Compétences du traducteur professionnel

Caractéristiques linguistiques des écrits théoriques couvrant la linguistique et sous domaines.

Traduction de textes spécialisés : Français et Arabe

Texte linguistique

Texte lexicographique

Ecrits théoriques portant sur sciences du langage

Mode d'évaluation : *Examen*

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*)

Lavault, E. (1998). Fonctions de la traduction en didactique des langues. Apprendre une langue en apprenant à traduire. Paris: Didier Erudition.

Delisle, Jean, La traduction raisonnée, Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français, Presses Universitaire d'Ottawa, 3 éd, 2013.

Gouadec .Daniel.. Le traducteur, la traduction et l'entreprise. Edition Afnor. Paris. 1989.

Guidère, M. Introduction à la traductologie : penser la traduction hier, aujourd'hui, demain. Collection traducto. 2 éditions . De Boeck. Belgique. 2010.

Oswald Ducrot/ Tzvetan Todorov , Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Editions du Seuil, 1972.

Reiss, Katharina .*La critique des traductions, ses possibilités et ses limites, trad de l'Allemand par C. Bocquet. Artois presses université ; collection Traductologie, France ,2003*

Reiss ,Katharina,.Problématiques de la traduction. Pré, Ladmiral Jean René. Trad Bocquet, A,Catherine .Editions 1990 .

Robert, Larose, Théories contemporaines de la traduction, 2 éd, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1989.

Semestre : *01 et 02*

Intitulé de l'UE : *Transversale*

Intitulé de la matière : *Renforcement linguistique*

Crédits : *01*

Coefficients : *01*

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

- Consolidation de la pratique de l'écrit

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

- Ecrit

Contenu de la matière :

- Révision des règles de bases de la langue française

- les homonymes et les autres confusions orthographiques

- les accords des verbes, de l'adjectif et du participe passé

- La ponctuation

- La concordance des temps

- la substitution lexicale et grammaticale

- les pronoms relatifs

Mode d'évaluation : Contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*).

Manuels de grammaire

Semestre : 02

Intitulé de l'UE : Méthodologie

Intitulé de la matière : Technique de rédaction du mémoire

Crédits : 06

Coefficients : 03

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

Initiation à la rédaction de l'avant-projet de mémoire de master

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

Maîtrise de « l'écriture scientifique » (UE2.1), et de « TICE » (UE2.2)

Contenu de la matière :

Préparer l'étudiant à la définition d'un sujet de recherche, à la constitution d'une bibliographie de base, au choix d'un corpus, à la problématique et à la méthodologie.

Mode d'évaluation : continu

Références : ouvrages de méthodologie de la recherche en sciences du langage.

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : fondamentale 01

Intitulé de la matière : orthographe

Crédits : 06

Coefficients : 03

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'étudiant sera initié à l'ensemble de règles et d'usages définis comme norme pour écrire les mots d'une langue donnée : (On distingue l'*orthographe d'accord*, fondée sur les règles de la grammaire, et l'*orthographe d'usage*, qui n'obéit pas à des règles précises.)

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

- grammaire

- Linguistique

Contenu de la matière (*indiquer obligatoirement le contenu détaillé du programme en présentiel et du travail personnel*)

-Bref aperçu historique de la naissance de l'écriture

-L'orthographe française et l'étymologie

-L'Orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale

- Histoire et évolution de l'orthographe française
- Spécificités de l'orthographe française
- Les Phonogrammes
- Les signes diacritiques
- L'orthographe française, entre réformes et changement
- Les tolérances orthographiques

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

1. CATACH, N, *L'orthographe française : traité théorique et pratique*, Nathan, 1980.
- L'orthographe*, Que-sais-je ? PUF, 1978.
2. MULLER Charles, *Monsieur Duquesnes et l'orthographe*, CILF, 1999.
3. BRUNOT, F. *Historique de la langue française, des origines à 1900*, Paris, A.Colin, 1968.
4. GREVISSE, M, *Le bon usage*, Duculot, dernière édition.
5. VIAL, J, *Pédagogie et orthographe française*, Paris, PUF, 1970.
6. JOUETTE A., *T.O.P. (dictionnaire)*, Nathan, 1984.
7. LEON, p, et alii, *Phonétique du FLE*, A.Colin, 2008.

Intitulé de l'UE : Fondamentale 01

Intitulé de la matière : onomastique

Crédits : 04

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

Initier l'étudiant à faire des recherches sur **les noms propres** : la connaissance de leur étymologie, leur formation et leurs usages à travers les langues et les sociétés.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

Généralité sur quelques notions de la sociolinguistique, de la grammaire et de la linguistique générale.

Contenu de la matière :

- Prélude : une réflexion ouverte sur plusieurs disciplines : Linguistique, Histoire, géographie, anthropologie, ethnologie...
- Objet et méthodes
- Subdivisions (ou sous-disciplines onomastiques) :
 - a. Anthroponymie
 - b. Toponymie
 - c. Odonymie
 - d. Oronymie
 - e. Hydronymie
 - f. Hagionymie
 - g. Logonymie...

- Perspectives scientifiques de l'onomastique

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*).

1. DENISE, Morel, *Sétif de ma jeunesse*, éd. Jacques Gaudin, 2001.
2. ROSTAING Charles, *Les noms de lieux*, éd. PUF, col. Que –sais- je?
3. BENRAMDANE Farid, les noms propres : les toponymes et les anthroponymes dans les chants des cannibales de Ysmina Khadra, Thèse de Magister.
4. YERMECHE Ourdia, Approche Sociolinguistique des Noms des Lieux en Algérie Cas de la toponymie de Bousseghoun, Thèse de Doctorat.

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : fondamentale 02

Intitulé de la matière : Phonétique/ phonologie

Crédits : 04

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

- Présentation et définition de la Phonétique et de la phonologie : objet d'étude de la phonétique, objectifs et démarche ; l'alphabet phonétique international-systèmes phonétique arabe et français, pourquoi l'A.P.I. ?)
- Connaissance de la relation entre la phonétique et l'orthographe : non concordance phonie et graphie ; l'écriture double l'oral.
- Evolution de l'écriture (du pictogramme au phonogramme).

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

- Des connaissances générales sur la phonétique articulatoire et corrective
- Distinction entre phonétique et phonologie
- La transcription phonétique en API
- La production du son et l'appareil phonatoire.

Contenu de la matière :

1. **La phonétique, un outil scientifique pour décrire l'oral de plusieurs points de vue :** distinction phonétique et phonologie. Distinction phonétique acoustique/phonétique articulatoire. Distinction phonétique évolutive ou diachronique, historique. Distinction phonétique combinatoire/ phonétique corrective. Prosodie
2. **La phonétique acoustique ou physique**
 - Le son et la voix (nature et naissance de la voix)
 - Fréquence et vitesse ; hauteur et intensité ; amplitude et élongation ; la période ; respiration détournée (alimentation et régulation) ; fondamental et harmonique ; acuité et gravité de la voix.
3. La phonétique articulatoire ou physiologique

- Pourquoi la phonétique articulatoire ?
- L'appareil phonatoire (phonateur)
- Nasalisation, nasalité, nunation, nasillement (le français nasalise mais ne nasille pas), description des systèmes consonantique et vocalique, enjeux des oppositions vocaliques et consonantiques.
- API : définition et transcription
- Assimilation, gémination, syllabe, métathèse, accentuation, ...
-

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*).

1. DUBOIS J, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2002.
2. LEON Monique, LEON Pierre, *Phonétique du FLE*, A. Colin, Paris ; 2009.
3. MARTINET André, *Eléments de linguistique générale*, A. Colin ; Paris, 1974.
4. MARTIN Philippe, *Phonétique acoustique, introduction à l'analyse acoustique de la parole*, A. Colin, Paris, 2008.
5. MALMERG, Bertil ; *La phonétique, col. Que-sais-je ?*, Puf , Paris.
6. WIOLAND, François, *Prononcer les mots français*, Hachette, Paris, 1993.

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : fondamentale 02

Intitulé de la matière : psycholinguistique

Crédits : 04

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière*).

Initier l'étudiant à la psycholinguistique et ses différents concepts

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement*).

- l'écrit
- les théories linguistiques
- connaissances non approfondies sur la psycholinguistique.

Contenu de la matière :

- Objet et méthodes
- Genèse et évolution de la pensée linguistique
- Grammaires génératives et fonctionnalistes (Chomsky, Vigostky)
- La perception de la parole et l'acquisition du langage.
- Le lexique mental
- La production et la perception des phrases
- Pragmatique du langage
- Les troubles du langage

Mode d'évaluation : Examen final et contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*). Caron Jean, Précis de

1. PIAGET Jean, Représentation du monde chez l'enfant.
2. REY Alain, Théories du signe et du sens, Paris, KLINCKSIECK, 1990
3. BENTOLILA, Alain, *Le propre de l'homme, parler, lire, écrire*, éd. Plon, 2000.
4. BOYER, Henri, *De la compétence ethnosocioculturelle*, (article) le Français Dans le Monde, n°272
5. CARON, Jean, *Précis de psycholinguistique*, PUF, Paris, 1989.
6. VAISSIERE, Jacqueline, *La phonétique*, Que-sais-je ?, PUF, Paris, 2006.

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : Méthodologie

Intitulé de la matière : Méthodologie du projet de recherche

Crédits : 06

Coefficients : 03

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

- élaborer un avant-projet de recherche (hypothèse/objectif, problématique, méthodologie, ...)

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Outils informatique, logiciels de traitement de texte, pratiques rédactionnelles, l'écrit, recherche documentaire et TICE

Contenu de la matière :

Préparer l'étudiant à la définition d'un sujet de recherche, à la constitution d'une bibliographie de base, au choix d'un corpus, à la conception de la problématique et de la méthodologie

Mode d'évaluation : Contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*).

-Documentation en ligne sur la rédaction de toutes les étapes du mémoire de master

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : Méthodologie

Intitulé de la matière : Conception de supports pédagogique

Crédits : 03

Coefficients : 02

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'objectif est d'apprendre à construire un parcours d'enseignement/apprentissage adapté à un **public spécifique** et de concevoir des outils didactiques au sein de séquences pédagogiques **définies**.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Didactique du FLE (langue et textes), syntaxe du français, TICE, sociolinguistique, linguistique contextuelle, linguistique textuelle, ...

Contenu de la matière :

- Les principes didactiques de base de la conception de moyens didactiques
- L'analyse critique de moyens didactiques destinés à l'enseignement du français

- Le choix de supports didactiques pour enseignement/apprentissage du français
- La conception d'outils didactique pour une approche globale des phénomènes linguistiques

Mode d'évaluation : Contrôle continu

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

1. L. PORCHER : *Le français langue étrangère*. Hachette, 1995.
2. C. PUREN : *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Hatier, 1982.

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : Découverte

Intitulé de la matière : Stylistique littéraire

Crédits : 01

Coefficients : 01

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'étudiant sera initié aux apports linguistiques considérables pour les études littéraires pour cerner la fonction poétique de l'énoncé littéraire. Ceci lui permettra également de comprendre la particularité du discours littéraire qui implique la dimension esthétique et la notion de style.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

- La rhétorique
- L'énonciation littéraire

Contenu de la matière (*indiquer obligatoirement le contenu détaillé du programme en présentiel et du travail personnel*)

- Les faits d'expression du langage du point de vue de leur contenu affectif
Et de leur base linguistique
- L'acte de la parole et la notion de l'individu
- La stylistique fonctionnelle de l'école de Prague et la notion du contexte
- La stylistique structurale et la notion de littérarité
- La sémiostylistique et les approches de la réception

Mode d'évaluation : Examen final

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

1. BALLY, Charles *Traité de stylistique* (1905),
2. MAROUZEAU, *Précis de stylistique française* (1969),
3. JAKOBSON, *Essais de Linguistique Générale* (1973),
4. RIFFATERRE, *Essais de linguistique structurale* (1971)
5. MOLINIE Georges *Approches de la réception, Sémiostylistique et Sociopoétique de Le Clézio* (1993)

Semestre : 03
Intitulé de l'UE : Découverte
Intitulé de la matière : initiation à l'interprétariat
Crédits : 01
Coefficients : 01

Objectifs de l'enseignement

Initier l'étudiant à l'interprétariat

Connaissances préalables recommandées

Connaissance des deux langues : arabe et français.

Contenu de la matière

Méthodologie de l'interprétation

Initiation à l'Interprétation

Analyse de journaux, de discours et de supports de conférences, fiches de lecture, glossaires

Exercices de reformulation, travail du vocabulaire et des registres de langue.

Exercices d'expression orale (improvisation, éloquence)

Consécutive (techniques de prise de notes, présentation et restitution des notes).

Interprétation de liaison.

Exercices préparatoires.

Interprétation consécutive.

Interprétation de liaison

Traduction à vue

Traduction orale de documents

Analyse rapide de documents, synthèses orales, exercices de mémorisation, paraphrasage ou reformulation,

Mode d'évaluation : Examen

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc.*)

Lavault, E. (1998). Fonctions de la traduction en didactique des langues. Apprendre une langue en apprenant à traduire. Paris: Didier Erudition.

Delisle, Jean, La traduction raisonnée, Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français, Presses Universitaire d'Ottawa, 3 éd, 2013.

Gouadec .Daniel.. Le traducteur, la traduction et l'entreprise. Edition Afnor. Paris. 1989.

Guidère, M. Introduction à la traductologie : penser la traduction hier, aujourd'hui, demain. Collection traducto. 2 éditions . De Boeck. Belgique. 2010.

Oswald Ducrot/ Tzvetan Todorov , Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Editions du Seuil, 1972.

Reiss, Katharina .*La critique des traductions, ses possibilités et ses limites, trad de l'Allemand par C. Bocquet. Artois presses université ; collection Traductologie, France ,2003*

Reiss ,Katharina,.Problématiques de la traduction. Pré, Ladmiral Jean Réné. Trad Bocquet, A,Caterine .Editions 1990 .

Robert, Larose, Théories contemporaines de la traduction, 2 éd, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1989.

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : Transversale

Intitulé de la matière : Ethique et déontologie

Crédits : 03

Coefficients : 01

Objectifs de l'enseignement

Il sera abordée, dans cette matière, la charte d'éthique et de déontologie qui réaffirme des principes généraux issus des normes universelles ainsi que de valeurs propres à notre société, et qui doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage, de la méthodologie dans la recherche et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires.

Connaissances préalables recommandées

L'Ethique universitaire et la rédaction scientifique.

Contenu de la matière

L'enseignement en présentiel de cette matière doit représenter un outil de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire et inspirent les codes de conduite et les règlements qui en découleront, à savoir :

- L'intégrité et l'honnêteté ;
- La liberté académique ;
- La responsabilité et la compétence ;
- L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique ;
- Les droits et les obligations des acteurs de l'enseignement supérieur et la de recherche scientifique.

Le travail personnel permettra aux étudiants : - de mettre en pratique les connaissances acquises de cet enseignement lors de travaux de rédaction de synthèses et de comptes rendus, se basant sur des articles relatifs à leur sujet de mémoire;

Mode d'évaluation : examen final

Références (Livres et photocopiés, sites internet, etc).

1. VERGES E., « Ethique et déontologie de la recherche scientifique, un système normatif communautaire », in « *Qu'en est-il du droit de la recherche ?* », Dir. J. Larrieu, éd. LGDJ, 2009.
2. DAUCHET M., « Ethique et déontologie du scientifique », *RIC et ED SPI*, LIFL, 2013.
3. SALATHE M., *L'intégrité dans la recherche scientifique : Principes de base et procédures*, Académies suisses des sciences, Bern, 2008.
4. J-N. Darde, H. Maurel-Indart et M. Touzeil-Divina, *Le plagiat de la recherche scientifique*, éd. LGDJ, 2011.

IV- Accords ou conventions

LETTRE D'INTENTION TYPE

(En cas de master coparrainé par un autre établissement universitaire)

(Papier officiel à l'entête de l'établissement universitaire concerné)

Objet : Approbation du coparrainage du master intitulé :

Par la présente, l'université (ou le centre universitaire) _____ déclare coparrainer le master ci-dessus mentionné durant toute la période d'habilitation de ce master.

A cet effet, l'université (ou le centre universitaire) assistera ce projet en :

- Donnant son point de vue dans l'élaboration et à la mise à jour des programmes d'enseignement,
- Participant à des séminaires organisés à cet effet,
- En participant aux jurys de soutenance,
- En œuvrant à la mutualisation des moyens humains et matériels.

SIGNATURE de la personne légalement autorisée :

FONCTION :

Date :

LETTRE D'INTENTION TYPE

(En cas de master en collaboration avec une entreprise du secteur utilisateur)

(Papier officiel à l'entête de l'entreprise)

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de master intitulé :

Dispensé à :

Par la présente, l'entreprise _____ déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Donner notre point de vue dans l'élaboration et à la mise à jour des programmes d'enseignement,
- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame).....est désigné(e) comme coordonateur externe de ce projet.

SIGNATURE de la personne légalement autorisée :

FONCTION :

Date :

CACHET OFFICIEL ou SCEAU DE L'ENTREPRISE

ACCORD DE COOPERATION entre

Le Centre Universitaire de Mila, représenté par son Directeur,

Pr. Ali BOUKAROURA

et

L'Université Mohamed Khider de Biskra, représentée par son Recteur,

Pr. Belkacem SELATNIA



- Vus la grande expérience, les traditions et l'histoire de l'université de Biskra dans le domaine pédagogique et recherche scientifique.
- Vus les potentialités humaines, matériel et l'environnement spécifique de la région de Mila.
- Dans le souci de développer nos deux université et promouvoir les échanges d'expériences entres les universités algérienne.
- Dans le but d'impliquer et motiver nos étudiants et enseignants-chercheurs dans la dynamique de recherche scientifique académique dans notre pays.
- Dans l'ambition d'interagir nos universités avec leur environnement naturel, économique et social.
- Conscientes de leurs missions d'enseignement, de formation et de recherche ;
- Conscientes de la nécessité de développer, d'une part la coopération, et d'autre part les relations scientifiques entre deux universités au rayonnement international;
- Désireuses que cet accord soit à l'avantage des universitaires, des chercheurs et de leurs villes et régions ;
- Guidées par le désir de renforcer les relations universitaires déjà existantes, et d'établir de nouvelles relations,

Après présentation du présent accord aux autorités de tutelle selon les textes réglementaires en vigueur dans chaque Université concernée,

//Il a été convenu ce qui suit : ->

ARTICLE 1 :

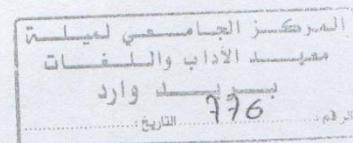
Les deux universités échangeront des étudiants, des enseignants-chercheurs en se fondant sur le principe de réciprocité, et dans le but de promouvoir les échanges dans le domaine de l'enseignement et de la recherche pour l'ensemble des disciplines d'intérêt commun.

ARTICLE 2 :

Afin d'atteindre les buts de cette coopération, les parties contractantes s'engagent à :

- a) communiquer les résultats de leurs expériences pédagogiques (cours et séminaires);
- b) organiser les cours, séminaires ainsi que les colloques;
- c) favoriser, dans le cadre de la réglementation en vigueur, la participation du personnel enseignant, les chercheurs et les techniciens concernés à des cours et des programmes de recherche;
- d) Chacune des deux universités, selon les possibilités, accueille les étudiants de l'autre à condition qu'ils accomplissent les conditions administratives de l'université d'accueil. Le nombre d'étudiants échangés sera fixé d'un commun accord. Dans le cas d'échanges d'étudiants, leur sélection revient à l'université d'origine, mais l'université d'accueil se réserve le droit d'admission des étudiants;
- e) Chaque université facilite l'accueil et le séjour du personnel enseignant, les chercheurs, les techniciens et les étudiants.
- f) Les dispositions concernant les échanges entre facultés dépendront des disponibilités financières de chaque institution respective.

- 1 -



25 نوفمبر 2014

ARTICLE 3 :

Chaque université s'engage à reconnaître les formations acquises par les participants dans l'autre université, dans la mesure où les conditions pédagogiques et scientifiques du séjour auront été clairement définies et conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 :

Les deux universités mettront en place des programmes communs de formation et de recherche, conviendront de procéder à l'échange de leurs documentations et de leurs publications scientifiques. Les deux universités mettront en place des procédures de co-direction de thèses dans le respect de la réglementation de chacune des deux universités.

ARTICLE 5 :

Les deux universités se mettront d'accord sur le niveau (linguistique et scientifique) requis des étudiants ainsi que sur la durée du séjour. Le programme d'activité définit les échanges d'enseignants-chercheurs, qui feront l'objet de conventions spécifiques d'application, en prévoyant les qualifications requises, les objectifs scientifiques et pédagogiques, le nombre et la durée.

ARTICLE 6 :

Chaque université transmettra les informations concernant les étudiants qu'elle souhaite envoyer, au moins un mois avant la date d'arrivée.

ARTICLE 7 :

Concernant les étudiants, l'université d'accueil offre les commodités suivantes :

- Accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques, etc. ;
- Chaque université s'engage à faciliter la réservation aux étudiants d'un logement en cité universitaire.
- Chaque université s'engage à assurer aux étudiants, les moyens de transport requis dans les sorties de terrain dans la région de l'université concernée (bus, véhicule, ou autres).
- Chaque université s'engage à encadrer, à guider et à supporter administrativement les étudiants, lors de leurs stages dans l'environnement socio-économique de l'université concernée.

ARTICLE 8 :

Concernant les enseignants, l'université d'accueil offre les commodités suivantes :

- Accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques, etc. ;
- Chaque Université aidera à la recherche d'hébergement au professeur participant à l'échange.

ARTICLE 9 :

Pour tous ces échanges la règle sera la parité et l'équilibre. Par accord mutuel, cet équilibre pourra se faire sur plusieurs années, en respectant la durée prévue de cet accord.

ARTICLE 10 :

Les deux parties se consulteront chaque fois qu'elles l'estimeront nécessaire, en particulier afin d'évaluer le développement des actions d'enseignement et de recherche et de dresser le bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation. Ce bilan sera soumis aux instances des deux universités, au terme de chaque année académique. Chaque programme de coopération fera l'objet d'un accord spécifique dans lequel seront établi avec clarté et précision les obligations et les responsabilités des parties, ainsi que les termes et conditions sous lesquelles se développeront les activités programmées conjointement.

ARTICLE 11 :

Les universités s'efforceront de prévoir dans leur budget les moyens nécessaires à la mise en œuvre du présent accord, et, s'il y a lieu, solliciteront, dans le cadre des échanges universitaires les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs correspondants.

ARTICLE 12 :

Les coordonnateurs sont désignés par chacun des deux partenaires parmi les enseignants chercheurs ou les chercheurs de l'université. Ils sont tenus d'assurer le suivi des programmes mis en oeuvre par le présent accord et doivent fournir annuellement un bilan à leurs universités respectives.

ARTICLE 13 :

Le présent accord sera établi pour une période de 3 ans à partir de sa signature.

A l'issu de cette période, il pourra être reconduit au vu des résultats enregistrés, et après communication aux autorités de tutelle.

Cet accord pourra être dénoncé à n'importe quel moment par l'une des deux parties avec un préavis de six mois (6 mois). Les activités qui seraient en cours à ce moment-là seront néanmoins conduites à leur terme.

ARTICLE 14 :

La publication, l'exploitation commerciale et la protection des résultats de la coopération sont assurées par les deux universités, conformément aux procédures relatives à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

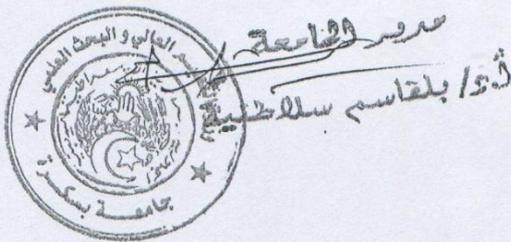
ARTICLE 15 :

Les universités nommeront des coordinateurs scientifiques et définiront des programmes d'études dans les domaines concernés. Des avenants seront institués entre laboratoires dépendant de chaque institution, dans le cadre du programme de travail du présent accord.

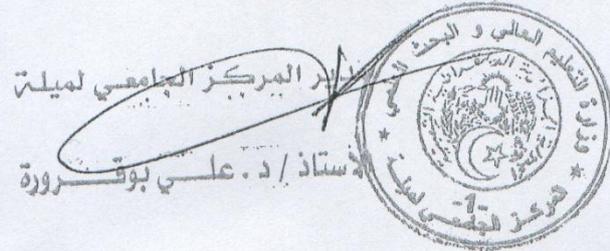
Biskra, le.....

Mila, le 2018 2019

Le Recteur de l'Université
Mohamed Khider de Biskra



Le Directeur du
Centre Universitaire de Mila



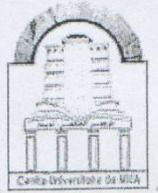
CONVENTION CADRE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

Entre



**Le Centre Universitaire
de Mila**

représenté par son Directeur,
Pr. Ali BOUKAROURA



**L'Université Hadj Lakhdar
Batna**

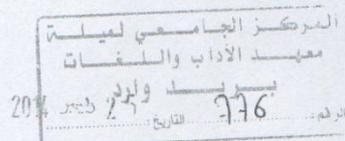
représentée par son Recteur,
Pr. Tahar BENABID



**LE RECTEUR ET LE DIRECTEUR DECLARENT PAR LA PRESENTE CONVENTION
QUE LES LEURS ETABLISSEMENTS**

1. Ont un intérêt commun dans les domaines scientifiques.
2. Souhaitent renforcer les liens scientifiques entre eux.
3. Ont vocation de par leur mission et les objectifs qu'ils poursuivent à ouvrir des voies de communication qui permettent l'échange de connaissances scientifiques.
4. Veilleront à ce que les intérêts supérieurs de leurs personnels et étudiants soient servis au mieux par l'échange de connaissances et d'expériences.
5. Estiment qu'il leur appartient de développer des liens de coopération afin de promouvoir les points décrits ci-dessus et de se donner les moyens de les atteindre.

En conséquence les deux établissements acceptent de signer un engagement de collaboration selon les articles suivants :





Article 1 :

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de coopération entre les établissements suivants:

- L'université Hadj Lakhdar Batna
- Le centre universitaire de Mila

en matière de formation, recherche scientifique et de formation à la recherche.

Article 2 :

Les deux établissements échangeront des étudiants, des enseignants-chercheurs en se fondant sur le principe de réciprocité, et dans le but de promouvoir les échanges dans le domaine de l'enseignement et de la recherche pour l'ensemble des disciplines d'intérêt commun.

Article 3 :

Afin d'atteindre les buts de cette coopération, les parties contractantes s'engagent à :

- a) communiquer les résultats de leurs expériences pédagogiques (cours et séminaires) ;
- b) organiser les cours, séminaires ainsi que les colloques ;
- c) favoriser, dans le cadre de la réglementation en vigueur, la participation du personnel enseignant, les chercheurs et les techniciens concernés à des cours et des programmes de recherche ;
- d) accueillir, selon les possibilités, les étudiants de l'autre établissement, à condition qu'ils accomplissent les conditions administratives de l'université d'accueil. Le nombre d'étudiants échangés sera fixé d'un commun accord.

Dans le cas d'échanges d'étudiants, leur sélection revient à l'université d'origine, mais l'université d'accueil se réserve le droit d'admission des étudiants ;

- e) Chaque établissement s'engage à faciliter l'accueil et le séjour du personnel enseignant, des chercheurs, des techniciens et des étudiants.

Article 4 :

Chaque établissement transmettra les informations concernant les étudiants qu'elle souhaite envoyer à l'autre établissement, au moins un mois avant la date d'arrivée.

ARTICLE 5 :

Concernant les étudiants, l'établissement d'accueil s'engage à :

- faciliter l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques, etc. ;
- fournir aux étudiants un logement en cité universitaire.
- assurer aux étudiants les moyens de transport requis pour les sorties sur terrain dans la région de l'établissement concerné (bus, véhicule, ou autres).
- encadrer, à guider et à supporter administrativement les étudiants lors de leurs stages dans l'environnement socio-économique de l'établissement concerné.



ARTICLE 6 :

Concernant les enseignants, l'établissement d'accueil s'engage à :

- faciliter l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques, etc. ;
- aider les professeurs, participant à l'échange, à la recherche d'hébergement.

ARTICLE 7:

Pour tous ces échanges la règle sera la parité et l'équilibre. Par accord mutuel, cet équilibre pourra se faire sur plusieurs années, en respectant la durée prévue de cet accord.

ARTICLE 8 :

Les deux établissements se consulteront chaque fois qu'elles l'estimeront nécessaire, en particulier afin d'évaluer le développement des actions d'enseignement et de recherche et de dresser le bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation. Ce bilan sera soumis aux instances des deux établissements, au terme de chaque année académique. Chaque programme de coopération fera l'objet d'un accord spécifique dans lequel seront établi avec clarté et précision les obligations et les responsabilités des parties, ainsi que les termes et conditions sous lesquelles se développeront les activités programmées conjointement.

ARTICLE 9 :

Les différents établissements s'engagent à mobiliser leurs moyens, dans le cadre de leurs attributions respectives, permettant ainsi d'atteindre les objectifs de la présente convention.

Les deux établissements s'efforceront de prévoir dans leur budget les moyens nécessaires à la mise en œuvre du présent accord, et, s'il y a lieu, solliciteront, dans le cadre des échanges universitaires les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs correspondants.

ARTICLE 10 :

Les cosignataires de cette convention désigneront chacun deux membres pour constituer un comité de pilotage en plus des chefs d'établissement, et qui sera présidé chaque année par l'un de ces chefs.

Ce comité se réunira au moins une fois par an alternativement chez l'un des partenaires. Il examinera les résultats de la coopération, décidera des évolutions du programme de coopération et dressera un bilan pour chacun des partenaires.

Un rapport d'activité annuel doit lui être fourni par les responsables des divers programmes de coopération. Le Comité de pilotage déterminera les critères d'évaluation des programmes de coopération.

ARTICLE 11 :

La publication, l'exploitation commerciale et la protection des résultats de la coopération sont assurées par les deux universités, conformément aux procédures relatives à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

ARTICLE 12 :

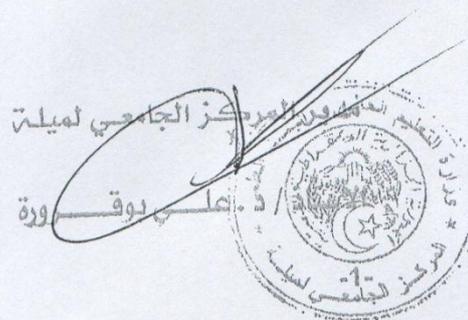
La présente convention est conclue pour une période de 05 années et est renouvelable tacitement. Elle peut être révisée avec le consentement des deux établissements.

Batna le :

Mila le :

**L'Université Hadj Lakhdhar
Batna
Pr. Tahar BENABID**

**Le Centre universitaire
de Mila
Pr. Ali BOUKAROURA**



V. Avis et Visas des organes Administratifs et Consultatifs

Doyen de la faculté (ou Directeur d'institut) + Responsable de l'équipe de domaine	
<p>Date et visa</p>  <p>19 فيفري 2018</p> <p>مدير مساعد للدراسات والبحوث بمعهد الآداب واللغات الأستاذ: عبد الغاني عبد الحفيظ بوالصوف</p>	<p>Date et visa</p> <p>19 فيفري 2018</p> <p>MOUMINI. Yaakoub</p> 
Chef d'établissement universitaire	
<p>Date et visa</p> <p>21 فيفري 2018</p>  <p>مدير المركز الجامعي أ.د. عبد الوهاب سماح</p>	
Conférence Régionale	
<p>Date et visa</p>	

Etablissement : C.U. Abdelhafid Boussouf- Mila
Année universitaire : 2018/2019

Intitulé du master : Sciences du Langage

Page 72